



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Réaction du Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. au rapport déposé par le BAPE

Sorel-Tracy, le 12 novembre 2014 – C'est avec beaucoup de considération que Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. (PARC) a analysé le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) déposé le 3 novembre dernier. « C'est PARC qui a d'ailleurs fait la demande de consultation publique auprès du BAPE, en novembre 2013, pour maximiser la transparence du projet », a rappelé le président du CA de PARC, M. Benoit Lefebvre.

PARC a bien noté les deux préoccupations principales du BAPE, soient une au niveau de l'acceptabilité sociale du projet, et l'autre en lien avec le besoin d'une modélisation financière plus détaillée. Sur ce dernier point, et conformément avec l'appel d'offres paru cette semaine dans le journal local, PARC était déjà en démarche de s'adjoindre les services d'un expert financier afin de préciser son plan d'affaires et de compléter les démarches de financement du projet. C'est ainsi qu'à court terme, la mise à jour des données financières sera rendue publique.

Avec les données existantes PARC est confiant pour la poursuite du projet. Avec des retombées directes attendues de l'ordre de plus de 2 millions de dollars annuellement, voilà une nouvelle source de revenus qui tombe à point considérant les coupures de financement qui s'en viennent avec le nouveau pacte fiscal dans le milieu municipal.

Soucieuse de voir se réaliser une implantation harmonieuse du projet au sein de la communauté de la MRC de Pierre-De Saurel, PARC s'engage à bien prendre en compte les recommandations du BAPE en s'assurant d'obtenir le maximum d'appuis auprès de la population. PARC est déjà fort de l'appui de tous les maires de la MRC, et ce, depuis le début du projet, ce qui représente 3 mandats et 23 maires. Parc vise une nouvelle recommandation unanime des maires, et regarde si certains autres aspects peuvent être bonifier.

Rappelons aussi qu'en 2010, toutes les municipalités ont adopté une résolution venant appuyer le projet. De plus, à l'élection municipale de 2013, les maires faisant la promotion du projet ont tous été élus ou réélus. En plus d'accentuer sa présence sur le terrain, PARC veut aussi accroître la diffusion d'information à la population. Ainsi certains citoyens auront déjà remarqué la publication d'une chronique qui paraîtra toutes les deux semaines dans l'hebdo Les 2 Rives. PARC regarde aussi la



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

possibilité d'utiliser d'autres moyens de communication pour augmenter l'information et favoriser l'adhésion des citoyens au projet.

PARC souhaite cependant remettre certains constats en perspective, notamment le potentiel de production annuelle moyenne d'énergie estimée. PARC livrera en fait 59.4 GWh/an en moyenne. C'est 15 % de plus que l'énergie promise à Hydro-Québec Distribution. C'est beaucoup de marge de manoeuvre, contrairement à ce que le rapport du BAPE laisse entendre.

Le travail de terrain des représentants de PARC a permis de noter que l'une des préoccupations principales des citoyens se situait davantage au niveau des surplus d'énergie et de l'augmentation de la facture d'électricité. Selon M. Frédéric Tremblay, directeur général de PARC, sur la récente hausse de 3.9 % demandée par Hydro-Québec, seul 1 % de l'augmentation totale provient des approvisionnements éoliens. Un projet de la taille de celui de Pierre-De Saurel représente une augmentation de moins de 0.50 \$ par ménage par année. Pour ce qui est des surplus d'énergie, cette question relève des orientations du gouvernement provincial.

Rappelons que le Parc éolien communautaire Pierre-De Saurel est un projet détenu à 100 % par la MRC de Pierre-De Saurel. Ce projet a remporté un contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec Distribution à l'occasion de l'appel d'offres communautaire de 250 MW lancé en 2009. Les retombées économiques directes du projet sont estimées à 48 M\$ au cours de la durée de vie de 20 ans du projet. « Il s'agit d'un projet qui sera structurant et permettra, entres autres, la réalisation de projets à vocation communautaire dans toutes les municipalités de la MRC » de soutenir les représentants de Parc présents à la rencontre.

- 30 -

Source : Josée-Ann Bergeron | Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com